



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 47

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

L'Assemblée convient, pour aujourd'hui, d'adopter les dispositions suivantes :

1. Que le président mette de côté les étapes du dépôt de projets de loi, des rapports de comités, du dépôt de rapports et des déclarations de ministre.
2. Qu'une seule déclaration de député soit faite, étant entendu que l'opposition officielle fera les deux déclarations qu'elle avait prévues à une date ultérieure au cours de la session.
3. Qu'une dérogation à la limite de temps de deux minutes soit permise pour la déclaration que fera le député de Waverley.
4. Que l'Assemblée observe un moment de silence après la déclaration.
5. Que l'Assemblée interrompe ses travaux pendant au plus 30 minutes après la déclaration du député de Waverley, que la sonnerie d'appel retentisse ensuite pendant deux minutes afin de convoquer les députés et que l'Assemblée reprenne ses travaux au plus tard à 14 h 30 dans le cadre de la présente entente.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. PANKRATZ fait une déclaration de député.

Conformément au paragraphe 2(11) du *Règlement*, l'Assemblée procède à la deuxième lecture des projets de loi désignés étant encore à l'étude.

Ministre ASAGWARA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

Ministre ASAGWARA intervient.

M^{me} COOK et M. BEREZA posent des questions à Ministre ASAGWARA.

Le débat se poursuit.

M^{me} COOK intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Ministre ASAGWARA dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 13.

(Document parlementaire n° 107)

M^{me} la *ministre* MARCELINO propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act.*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MARCELINO intervient.

M^{me} BYRAM ainsi que MM. BEREZA et WHARTON posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} BYRAM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* MARCELINO dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 17.

(Document parlementaire n° 108)

M. le *ministre* ALTOMARE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants/The Community Child Care Standards Amendment Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALTOMARE intervient.

MM. JACKSON, NARTH et KING ainsi que M^{me} LAMOUREUX posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. JACKSON et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* ALTOMARE dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 18.

(Document parlementaire n° 109)

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M. PIWNIUK, M^{me} HIEBERT ainsi que MM. PERCHOTTE, JOHNSON, NARTH et BALCAEN posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. PIWNIUK intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 19.

(Document parlementaire n° 110)

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 20 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

MM. BALCAEN, JOHNSON et WOWCHUK posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. BALCAEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes (distribution de fausses images intimes)/The Intimate Image Protection Amendment Act (Distribution of Fake Intimate Images)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M^{mes} STONE, LAMOUREUX et HIEBERT ainsi que M. LAGASSÉ posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{mes} STONE et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires et la Loi d'interprétation/The Statutes and Regulations Amendment and Interpretation Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

MM. BALCAEN et KHAN posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. BALCAEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 18 h 9 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey